

Les Mesneux

N° 3

Bulletin d'information

Printemps 1996

Mai Juin ! mois des activités

Éditorial

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

C'est un comportement bien fréquent que de considérer que lorsque l'on paie on a tous les droits !

Acquitter ses impôts locaux est certes un devoir civique qui permet à chacun de participer au fonctionnement et à l'amélioration de notre cadre de vie, mais qui ne dispense personne d'être par ailleurs, au quotidien, un artisan permanent de la sauvegarde de notre environnement.

Maintenir propres les espaces publics et tout particulièrement les abords des bennes à verre et à ordures, c'est non seulement respecter le travail des employés municipaux, mais aussi affirmer une solidarité communale, une appartenance à un village dont nous voulons être fier.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous en remercie.

J.C. Levasseur.

HISTOIRE D'EAU AUX MESNEUX

L'alimentation de notre commune en eau potable fait intervenir de nombreux partenaires. En premier lieu le président du Syndicat du ROUILLAT qui est responsable de la gestion et du fonctionnement des installations de production et de distribution d'eau pour le district de Gueux. Il est aidé en cela par les services de l'Etat et par une société fermière de distribution d'eau : la Compagnie Générale des Eaux.

L'eau que nous buvons provient d'un forage situé entre Villers aux Noeuds et Chamery au lieu dit " Les Épinettes". Ce forage de 35 mètres de profondeur

récolte l'eau imprégnée dans la craie comme dans une éponge (nappe de la craie - voir encadré).

La totalité des ressources en eau captée pour l'alimentation du Département de la Marne est d'origine souterraine et est issue de quatre grandes unités :

- à l'ouest : les nappes du Tardenois et de la Brie
- au centre la nappe de la craie (C'est celle qui nous concerne)
- au Nord Est dans la région de l'Argonne la nappe de la gaize
- au Sud Est de Vitry le François à St Dizier la nappe du Perthois.

Le niveau supérieur de l'eau est à 16 m en dessous de la surface.

- A l'aide d'une conduite de refoulement en acier cette eau est ensuite stockée dans un réservoir de 2 fois 250 m³ situé

Suite page 9



Carte postale avant 1900 de Les Mesneux - La Place - L'Arbre de la Liberté (1792)
Collection privée de Monsieur Francis BOUGY.

Les Conseils Municipaux

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 5 janvier 1996

Le conseil municipal a abordé les questions suivantes :

Bilan financier 1995 :

Le Maire a présenté au Conseil Municipal article par article les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'année 1995. Le conseil municipal a décidé des reports d'investissement effectués sur 1996 correspondants aux investissements prévus en 1995 et non réalisés à ce jour à savoir la somme de 28 000 Frs pour l'alimentation électrique de l'atelier municipal, 4 500 Frs pour l'équipement en serrures de sécurité et en serrures anti-panique de la salle polyvalente, 2 750 Frs pour l'achat d'un taille haies et 10 000 Frs pour l'achat d'un limiteur de bruit pour la salle polyvalente.

L'excédent de fonctionnement dégagé est de 69 607 Frs, le déficit d'investissement est de 445 546 Frs.

Le fonds de roulement au compte administratif 1994 étant de + 551 839 Frs, il résulte pour l'année 1995 un positif de 130 650 Frs.

(+ 69 607 - 445 546 + 551 839 - les reports d'investissement 1995 : 42 250)

Subventions :

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 150 Frs à l'Association Française des Paralysés de France et une subvention de 150 Frs à l'Association Française des sclérosés en plaques.

Installation électrique de l'atelier municipal et d'un local pour les jeunes :

Le conseil municipal a décidé de la réalisation des travaux d'alimentation électrique de l'atelier municipal et d'un local pour les jeunes au bâtiment P3, soit la pose et la fourniture de matériel électrique tel que des convecteurs, des hublots d'éclairage, du câble, un tableau EDF etc... Ces travaux seront confiés à l'entreprise CHARLOT aux Mesneux pour un montant de 25 024,50 Frs TTC selon devis du 4/12/95.

Mise en conformité des serrures et des issues dans la salle polyvalente :

Le conseil municipal a décidé que dans le cadre des nouvelles normes de sécurité et de la protection des locaux communaux, il était nécessaire de revoir les fermetures des issues de la salle polyvalente et de changer les cylindres pour éviter la reproduction des clés par les utilisateurs

de la salle. Il a été décidé d'accepter la proposition de Mr WARGACKI de la société SOS Serruriers Dépanneurs et de remplacer 4 cylindres, de poser des serrures anti-panique et 2 crémones pompier selon son devis du 5/01/96 pour un montant TTC de 5 892,50 Frs.

Questions diverses :

Orientations possibles des investissements 1996 :

- En raison du coût trop important il semble impossible de prévoir la réfection de la traverse communale et l'enfouissement des réseaux, par contre, la réfection du tapis d'enrobé et des trottoirs rue de Reims est envisageable.

- L'accent sera mis sur la sécurité dans le village et notamment sur le traitement de la vitesse souvent excessive (ralentisseurs, panneaux ?...)

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 4 mars 1996

Le Conseil Municipal a abordé les questions suivantes :

1. Modification des statuts du district de Gueux :

Le maire a exposé au conseil municipal que le conseil du District Rural de Gueux, dans sa séance du 15 décembre 1995, a proposé de modifier ses statuts pour étendre les compétences du District :

- à la collecte et au traitement des ordures ménagères à compter du 1er janvier 1997, étant entendu que le SICOM de Gueux a engagé conjointement une procédure de dissolution,
- aux équipements sportifs et socio-culturels à caractère districial,
- aux activités éducatives complémentaires prévues en application de l'article 26 de la loi du 22/07/83
- à la constitution de réserves foncières,
- à la gestion de prestation de services pour le compte d'autres collectivités ou établissements publics.

Après lecture du projet de modification de l'article 2 des statuts et de la délibération prise par le conseil districial le 15 décembre 1995, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts du District Rural de Gueux.

2. Achats :

M. BOUGY Alain, agriculteur aux Mesneux, a proposé de vendre à la commune un distributeur d'engrais lui appartenant et qu'il prêtait auparavant en cas de besoin, pour un prix de 1 000 Frs TTC. Le conseil municipal a décidé d'acheter ce semoir afin de l'utiliser en cas de neige ou de verglas pour le salage des voiries communales.

Suite page 6

Les Actions Municipales

La Navette ! Que devons-nous en penser ?

La Navette mise en place depuis novembre 95 entre Les Mesneux et Reims les samedis après-midi, n'a toujours pas augmenté son taux de fréquentation.

Depuis les premiers rayons de soleil, elle a encore moins de passagers (moins de dix personnes à l'aller et environ quatre au retour). Le nombre insuffisant des passagers pose un problème financier.

En effet un important effort budgétaire a été engagé pour répondre à cette demande. Le coût par samedi s'élève à 650 Frs par voyage, duquel se déduit la vente des billets.

Pour maintenir une telle structure en place compte tenu de la très faible fréquentation, la commune doit faire un effort budgétaire annuel très important, elle est prête à engager ces dépenses si cette expérience réussit et concerne une majorité de jeunes et d'adultes.

Nous ne prolongerons pas la période contractuelle des six mois d'essais sauf si le nombre des voyageurs devenait plus important. Nous laisserons le service en place jusqu'au début des vacances scolaires.

Nous pensions que cette Navette intéresserait en partie les adultes ne possédant pas de moyens de locomotion notamment les personnes âgées, ainsi que ceux qui redoutent les problèmes de stationnement dans le centre ville de Reims.

Certains que cette initiative recevrait un excellent accueil de tous nous n'avons pas hésité à la mettre en place... Aujourd'hui faut-il abandonner ce projet ?

Dans cette hypothèse, il sera très difficile de maintenir l'arrêt de la ligne régulière du mercredi que nous avons négocié lors de la mise en place de la Navette.

A vous de nous prouver que cette liaison entre Les Mesneux et Reims doit persister !

A suivre...

"L'Espace Jeunes"

Pendant les vacances de Pâques un certain nombre de jeunes ont donné un sérieux coup de main pour les travaux de finition de leur futur lieu de rencontre. Bravo et merci aux courageux.

Lors d'une réunion entre les représentants des jeunes et les élus nous avons d'un commun accord décidé que cet "Espace Jeunes" serait régi par un règlement intérieur.

Pour que tous jeunes puissent en prendre connaissance ainsi que leurs parents vous invitons à une réunion d'information sur "l'Espace Jeunes" qui se déroulera dans la Salle de "La Croisette" bâtiment P1 le VENDREDI 10 MAI à 19 heures.

**Forum : 14 h 30
Samedi 8 juin 96
"La Croisette"**

Bâtiment P1 entre la salle de musculation et de tennis de table

CONCERT ANNUEL À L'ÉGLISE **Le mercredi 15 mai 96 à 21 heures**

Les élèves du conservatoire de Reims pour la 2^e année consécutive, interpréteront les œuvres de : Dvorjak, Prokofieff, Vivaldi, Téliéman dans notre Église.

Quintette de cuivres, duo de bassons, ensembles avec cordes, flûtes et harpe et chants vous feront passer une agréable soirée pour 25 Frs. À l'issue nous nous retrouverons à la Salle des Fêtes pour le verre de l'amitié.

Les billets sont à retirer à la Mairie ou le soir du concert auprès de l'ASC. VENEZ NOMBREUX.

Devra-t-on réglementer le stationnement des poids lourds ?

Le stationnement prolongé des poids lourds et autres camionnettes à usage professionnel est particulièrement gênant aussi bien sur le plan esthétique que pour la qualité de vie des riverains. Il est donc demandé d'éviter de faire stationner ces véhicules en dehors des horaires d'utilisation professionnelle.

Association Sportive et Culturelle

La section Tennis de Table de l'Association Sportive et Culturelle est à l'honneur dans la presse locale ! ...

Tournoi des Mesneux : Carquin récidive

S'il a quitté la Marne pour les Ardennes et Sedan, Jean-Michel Carquin aime toujours revenir dans le département, surtout pour gagner. Il a ainsi remporté le tournoi organisé par l'ASC Les Mesneux (avec Gérard Florentin et Dominique Patigny, au gymnase Géo André à Reims), battant en finale Hubert Noah (Olympique rémois), également classé 15, et dans les dix meilleurs juniors français.

Parmi les 380 joueurs qui ont disputé ce 2° tournoi inter- régional, les banlieusards parisiens d'Élancourt se

sont taillés la part du lion, en remportant le tableau 2° série (Hu Wei Long), le 4° série (Brouder) et les jeunes (Aydin). Les Soissonnais sont repartis avec 2 victoires, avec Georgelin en 3° série, et Meunut en classé 65. Chez les dames, à noter la victoire d'une nouvelle venue à l'Olympique rémois, Jutta Nistchmann. Enfin, en double c'est la



paire Seck-Gérard (Epernay et les Mesneux qui a gagné. (l'Union du 16 février 96).

Deuxième phase du championnat : (l'Union du 4 mars 96).

Régionale 3 poule A : 1° Les Mesneux : Pts 12 ; Jx 4 ; Gagné 4 ; Nul 0 ; Perdu 0

Régionale 3 poule C : 1° Les Mesneux : Pts 10 ; Jx 4 ; Gagné 3 ; Nul 0 ; Perdu 1

Dernière phase :

Régionale 3 poule A : Les Mesneux - St Brice résultat 13 à 7

Troyes - Les Mesneux résultat 7 à 13

Bilan financier de l'organisation du tournoi de Tennis de Table

Dépenses 20 375,54 Frs

<u>Recettes</u>	
Inscriptions	11 270,00 Frs
Buvette	4 319,00 Frs
Sponsors	5 468,50 Frs
Total	<u>21 057,50 Frs</u>
<u>Solde</u>	<u>681,96 Fr</u>

Bien Vivre Aux Mesneux

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de téléphones utiles

Pompiers Les Mesneux :
M. Bougy Alain :
26 36 31 06

Gendarmerie
26 03 60 04

Samu / Smur :
15 ou 26 06 07 08

Centre Anti-Poisons :
26 86 26 86

CHU :
26 78 78 78

Médecins de garde :
commissariat
26 61 44 00

Centre de Transfusion Sanguine
26 78 49 49

Dépannage EDF :
26 47 22 22

Compagnie Générale des Eaux :
26 49 16 20

BIBLIOTHÈQUE

Le MERCREDI
de 17 h 45 à 19 h
Sauf pendant les vacances
scolaires

Benne et décharges

Mise à votre disposition de la benne communale pour retirer vos tailles de haies ou vos gravats sur rendez-vous auprès de la Mairie.

En semaine elle se trouve les lundis et les jeudis en fin d'après-midi route de Jouy.
Évitez et nettoyez vos débordements ! ...

Elle est strictement réservée aux particuliers des Mesneux.

Les professionnels doivent impérativement déposer leurs déchets dans les décharges soit : à Pargny, ouverte gratuitement en semaine pour les habitants de la commune : soit à la chaufferie de Reims ouverte du 1^{er} octobre au 31 août

Lundi et Samedi 08 h à 18
Mardi à Vendredi 14 h à 18
Dimanche et J. fériés 09 h à 12

HORAIRES ET CULTES

Offices de Mai à Juin

19 Mai à 9 H 45
• Les Mesneux •
Fête Patronale

9 Juin à 10 H 30
• Ormes •
Profession de foi pour les deux paroisses

TINQUEUX

Samedi à 18 h 30
Dimanche à 11 h 00

Presbytère Permanence 6 avenue du 29 Août 44 Tinqueux

Mardi de 15 h 30 à 18 h 00
Marie Claire Rousseaux

Mardi de 17 h 00 à 19 h 00
Inscriptions baptême

Jeudi de 17 h 00 à 18 h 30
Marie Claire Rousseaux

Vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
Père J.L. OUDINOT
Tel : 26 08 10 12

Père P. JADOT
Tel : 26 85 82 19

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie au public

Lundi 14 h 00 à 18 h 30
Mardi 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi 14 h 00 à 18 h 30
Vendredi 14 h 00 à 16 h 00

Tel : 26 36 55 98
Fax : 26 50 20 90

Pour être informé,
pensez aussi
à regarder
les 3 panneaux
d'affichage
municipaux

Si vous avez des choses qui vous embarrassent (vêtements, vaisselle etc...), contactez : Madame HUET 4 rue de Jouy Les Mesneux Tel : 26 36 22 97
Le produit de la collecte au profit des Lépreux s'élève à 205 Frs.
Le produit de la vente des œufs de Pâques s'élève à 3 220 Frs, et servira à venir en aide à divers mouvements du diocèse (cathéchèse et aumônerie).

Les Conseils Municipaux

Suite de la page 2

Il a également été décidé d'acheter une lame pour remplacer celle de la lame niveleuse prêtée par M. JACQUINET et qui a été fortement endommagée au moment des chutes de neige.

3. Embauche d'un nouveau CES :

Les deux dernières personnes embauchées au titre d'un Contrat Emploi Solidarité ayant trouvé du travail, le Maire a décidé de recruter une nouvelle personne. Une convention a été envoyée à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi à Châlons en Champagne.

4. Travaux d'électricité du local des jeunes et de l'atelier municipal (suite) :

Après l'installation de la ligne d'alimentation électrique et les travaux de branchement aéro souterrain, après la fourniture et la pose de matériel électrique tel que les convecteurs, des hublots d'éclairage, du tableau E.D.F. par l'entreprise CHARLOT aux Mesneux, le conseil municipal a décidé de prévoir des travaux supplémentaires à savoir :

- Création de la prise de terre ; terrassement et scellement du coffret E.D.F. Ces travaux seront confiés à l'entreprise SEFT à Reims pour un montant de 2 947,46 Frs.
- la réalisation de deux éclairages extérieurs aux abords de l'ensemble du bâtiment. Ces travaux seront confiés à M. CHARLOT, électricien aux Mesneux pour un montant de 1 923,57 Frs TTC.

5. Questions diverses et demandes diverses :

Orientations possibles des investissements 1996 à prévoir au budget primitif.

- Éclairage public au niveau de la salle des sports et de l'atelier municipal.
- Achat d'un hangar à installer devant le P3 pour ranger le matériel communal.
- Création d'un columbarium
- Réfection de la rue Neuve
- Achat des plaques manquantes pour les noms de rues.

Sujets abordés :

- Demande de subvention de la Vélardane et de l'Union Marnaise de D.D.E.N., non retenues.
- Demande de Mme HUET pour la pose d'une fenêtre dans la sacristie.
- La réfection de l'enrobé de la traverse du village sera reportée en 1997.
- L'étude du projet du préau de l'école avec un représentant de la D.D.E. soumise à l'approbation de la commission districale, travaux probables en 1997.

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 1996

Le Conseil Municipal a abordé les questions suivantes :

1. Vote du budget primitif :

Le Maire a présenté au Conseil Municipal, article par article, le Budget Primitif pour l'année 1996. Après en avoir délibéré et après un vote, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'arrêter le Budget Primitif 1996, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de :

1 915 581 Frs en Fonctionnement
422 049 Frs en Investissement.

2. Impôts Locaux 1996 :

Après présentation du Budget Primitif 96 et compte-tenu des investissements à réaliser, le Conseil Municipal considérant le maintien depuis 1991 du taux communal des impôts locaux, après avoir délibéré, a décidé à l'unanimité l'augmentation de 4,765% du taux communal d'imposition des taxes suivantes :

Taxe d'habitation
Taxe foncière sur les propriétés bâties
Taxe foncière sur les propriétés non bâties.

3. Investissements prévus :

Travaux : Il a donc été décidé de procéder à la réfection de la Rue Neuve pour une somme d'environ 150 000 F selon le devis de la D.D.E. Reims Fismes. Ce projet sera financé par une demande de subvention auprès du Département et par un emprunt.

Les reports d'investissement concernant les travaux d'électricité au bâtiment P3 et la mise en conformité des fermetures de la Salle des Fêtes ont été votés.

Il a été également décidé d'effectuer la réfection en enrobé d'un trottoir au Noyer des Enfants pour une somme d'environ 4 000 Frs.

Divers : Achat de plaques de rues afin de remplacer celles de la rue du Haut et celles manquantes sur l'ensemble de la Commune. (environ 4 000 Frs). Achat de mobilier pour l'école (tables, chaises, casiers) pour environ 6 500 Frs pour cette année. La suite du mobilier sera prévue en 97. Équipement informatique de l'École (environ 18 500 Frs pour 1996). Achat du semoir à M. Bougy 1 000 Frs. Achat de la nouvelle comptabilité M14 pour de 2 642 Frs.

La vie de l'École primaire

BERNEX... Classe de neige 1996.

Lundi 18 mars, 6 h 30 : sur la place de la Mairie les élèves de la classe de CM1 - CM2 de l'école primaire attendaient avec impatience l'arrivée du car qui allait les emmener à Bernex, via Paris, Bellegarde et Évian, pour une classe de neige de 10 jours. Et en TGV pour parfaire ce voyage !

Arrivés à Bernex, ils s'installèrent dans le chalet le "Gai Logis" et commença alors un séjour riche en expériences diverses :

Classe le matin, (en rapport avec la géographie de la région, l'économie, le tourisme et l'étude de la nature, sans oublier les mathématiques et le français) et l'après-midi, ski alpin.

Pour nombre d'entre eux, ce fut une véritable découverte : ils prirent vite connaissance du matériel et furent tout de suite mis en condition par les moniteurs

de ski qui les encadraient. Pour les autres, la pratique du ski ne posait pas de problèmes, ayant déjà 2 ou 3 "étoiles". Il s'agissait alors pour eux de se perfectionner !

Les enfants purent visiter, lors de leur séjour, une fromagerie, aller au bord du Lac Léman, regarder un diaporama sur la région de Bernex et faire des enquêtes auprès des villageois, des écoliers de Bernex, des employés de l'office de tourisme, faire une randonnée jusqu'au Mont Bénand et participer aux "Jeux olympiques" de Bernex (jeux réservés aux enfants des Mesneux et à ceux de Blanc - Mesnil, venu en séjour au Gai Logis).

Leurs efforts furent récompensés à la fin du séjour par l'obtention des divers flocons, 1ère, 2° et 3° étoiles, remis lors d'une soirée par les moniteurs de l'ESF.

Mais tout séjour a une fin et il fallait songer au départ. Sentiments partagés, tristes de partir et de laisser derrière eux le ski, les nouveaux amis, le "Gai Logis", et heureux de retrouver frères sœurs, parents et grand-parents.

Restent des souvenirs forts de moments riches en émotions, de repas animés, de fous rires, de veillées, de danses et de rapports privilégiés, entre eux, et avec les adultes qui les accompagnaient.

Une classe de neige se termine, d'autres classes de découvertes se profilent à l'horizon... et ceci depuis bientôt cinq ans.

Merci à tous ceux qui participent à cette réussite par leur aide et leur confiance.

Allez les enfants, on repart ? ...

Catherine Moret.



Des souris à l'École Primaire !

Depuis mardi soir 30 Avril des souris ont envahi l'École Primaire. Que pouvons-nous faire ?

Remercier la Municipalité pour l'achat en collaboration avec la coopérative scolaire de trois ordinateurs.

Pour les initiés il s'agit de "PC COMPAQ Présario CDS 523" multimédia de 420 MO de DH, 8 MO de RAM, 14' en couleur, CD ROM x 4 et 66 Mhz, complétés par une imprimante couleur à jet d'encre DeskJet 660C.

Reste à l'équipe des institutrices à former nos enfants et à dompter les souris !

Le Comité des Fêtes

Voyage en Bourgogne. Les Mesneux, Bezannes, deux villages qui bougent...

Les 23 et 24 mars 96, le Comité des Fêtes des Mesneux et celui de Bezannes se sont associés pour organiser un voyage en Bourgogne.

Après le départ en car à 5 heures avec arrêt p'tit-déj, arrivée à Agencourt dans une maison familiale avec une salle à manger très originale (colonnes et voûtes en pierre).

Ensuite départ pour l'abbaye de Citeaux dans une ambiance très sympa. L'après - midi visite des Hospices de Beaune, que de belles choses à découvrir !! surtout les toits de tuiles plates vernissées rouges, jaunes, vertes et noires formant losanges et chevrons, visite guidée d'une cave au "Domaine Prieur" à Santenay avec accueil



des plus chaleureux. Le soir, dîner dans une atmosphère conviviale.

Le dimanche matin, visite du château du clos Vougeot et ballade dans Nuits St George, après - midi libre dans Dijon. Retour dans nos villages respectifs vers 23 heures.

Un week-end très réussi tant au niveau du temps (beau et chaud) que du planning, mais surtout grâce à une ambiance très sympathique. Tout le monde espère pouvoir de nouveau associer les deux comités des fêtes pour un prochain voyage et attend avec impatience la nouvelle destination.

Pour finir un grand merci aux deux présidents qui se sont beaucoup dépensés pour que ce week-end se passe le mieux possible, ce qui fut le cas.

Sylviane Coltier.

Dimanche 2 juin 1996 : Brocante des Mesneux pour la 5ème année !

Elle se tiendra dans les lieux suivants : Place de la Mairie ; rue d'Entre deux Villes ; rue du Haut et rue des Crayères

Les habitants des Mesneux seront prioritaires (dans la mesure du possible) pour le choix des emplacements .

Pour les inscriptions, vous devrez fournir obligatoirement une photocopie de votre pièce d'identité (pour l'enregistrement sur le livre de police), sinon elle sera refusée.

Inscriptions et renseignements :

Mme Moindjie Valérie,
2 rue d'Entre deux Villes.

Tel : 26 86 60 60

Mme Patigny Patricia
2 rue du Hordon

Tel : 26 36 50 93

Note d'information

délivrée par la Préfecture et destinée aux exposants et vendeurs dans une brocante.

Vous avez obtenu l'autorisation exceptionnelle de participation à un marché aux puces ou à une foire brocante.

suite page 10

Bien Vivre Aux Mesneux

Suite de la page 1

à une altitude de 269 m dans la forêt Domaniale de Nogent Sermiers. L'eau est chlorée par un système de goutte à goutte à raison d'une concentration en chlore actif de 0,10 g par m³ d'eau.

•Après ce stockage la distribution dans les différentes communes adhérentes au Syndicat est réalisée par un réseau imposant fait de canalisations en acier, fonte et P.V.C.

Pour notre commune l'eau est à nouveau stockée dans un réservoir de 260 m³ datant de 1892 situé dans le petit Bois au sud des Mesneux (Altitude 117 m).

Notre commune se situant en fin de réseau de distribution, la stérilité de l'eau est à nouveau assurée par chloration (pompe à Javel) toujours à la concentration de 0,10 g de chlore actif par m³ d'eau (voir encadré).

Qu'est ce que la chlore actif :

C'est le chlore libéré par l'eau de Javel et qui équivaut à la molécule de chlore gazeux Cl₂.

1 litre d'eau de Javel de 12° chlorométrique libère 38 g de chlore actif.

Enfin un système de surpresseur situé au bâtiment P3 permet d'alimenter convenablement les quartiers élevés.

Quelles sont les caractéristiques de l'eau des Mesneux?

De nombreux textes législatifs Français et Européens fixent des normes très précises permettant de classer une eau comme potable. Les paramètres suivants sont analysés : organoleptiques, physico-chimiques, substances indésirables, substances toxiques, micro biologiques, pesticides et apparentés. De plus la fréquence des prélèvements à effectuer est réglementée. La DDASS de la Marne procède régulièrement aux analyses mais la C.G.E. veille également à la qualité parfaite de son produit (Comme un laboratoire Pharmaceutique assure la qualité de sa production) par l'intermédiaire de son laboratoire de contrôle situé à Reims.

Le tableau ci dessous montre à titre d'exemple les principales valeurs caractérisant notre eau. L'une de ses caractéristiques est sa grande dureté puisqu'elle varie entre 36,4 et 38,8° (Une eau douce a une dureté de 0° à 14° et une eau très dure une dureté supérieure à 50°). Elle nous fait consommer un peu plus de savon....

toutes conformes aux normes exigées.

Quant aux nitrates (voir encadré) le taux moyen se situe autour de 41 mg/l (La valeur maximale à ne pas dépasser étant actuellement fixée à 50 mg/l. Parmi les autres substances il n'a jamais été mis en évidence dans la Marne de pesticides organochlorés et les taux de pesticides de la famille des triazines ont toujours été dans notre département très inférieures à la norme fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Quel est le problème posé par les nitrates ?

Chez l'homme ils peuvent réduire la capacité du sang à transporter l'oxygène. Ce risque concerne surtout les nourrissons et c'est pourquoi la Communauté Européenne a fixé une norme pour l'eau potable (50 mg/ml) à partir de laquelle l'eau est déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons.

Enfin la qualité bactériologique est parfaite en raison de l'origine souterraine de cette eau et de la double chloration. Les résultats du dernier prélèvement du 5 mars 1996 aux Mesneux montre une absence de germes. En conclusion le Syndicat du Rouillât offre à tous une eau de qualité et rigoureusement contrôlée. A côté de cette organisation technique, le Maire s'assure en tant que garant de l'état sanitaire de la Commune de la parfaite conformité de ces contrôles.

Dernière analyse chimique de la DDASS :

Paramètres	Valeurs	Normes
pH	7,52	de 6,5 à 9
turbidité	0,12 NTU	< 2
couleur	incolore	
hydrogène sulfuré	néant	néant
Calcium	116 mg/l	100
Magnésium	15,6 mg/l	< 50
Sodium	9,3 mg/l	<150
Potassium	6,2 mg/l	<12
Chlorures	24,1 mg/l	< 200
Sulfates	35 mg/l	< 50
Aluminium	< 10 µg/l	< 200
Résidu sec	471 mg/l	< 1500
Nitrates	41 mg/l	< 50
Nitrites	< 0,01 mg/l	< 0,1
Ammonium	0,17 mg/l	< 0,5
Phosphore total	< 150 µg/l	< 5000
Oxydabilité au KMnO ₄	0,8 mg/l	< 5
Cuivre	< 100 µg/l	< 1000
Fer total	< 50 µg/l	<200
Manganèse	< 1 µg/l	
Zinc	<1 µg/l	< 50
Fluor	594 µg/l	< 1500

En ce qui concerne les autres valeurs elles sont

Le Comité des Fêtes (suite)...

Suite de la page 8

Vous n'êtes pas inscrit ni sur le registre du commerce, ni sur le registre des vendeurs d'objets mobiliers. Dans ces conditions, l'autorisation qui vous est accordée ne vous permet que de vendre des objets usagés que vous n'avez pas acquis pour la revente. Elle n'est pas renouvelable. Attention ! Si vous avez acheté des objets pour les revendre et si vous participez fréquemment à des manifestations de ce type, vous vous livrez clandestinement à l'activité de brocanteur ou d'antiquaire. Dans ce cas, vous vous exposez aux sanctions prévues par le décret du 24 août 1968 (amende de 60 à 400 Frs - peine de prison jusqu'à 8 jours).

En outre, vous risquez une vérification approfondie de votre situation commerciale et fiscale.

Si les objets mis en vente se révèlent volés, vous encourez une peine d'emprisonnement de trois mois à trois ans et une amende de 1 000 F à 20 000 F ou l'une de ces deux peines seulement. L'amende pourra même être élevée au delà de 20 000 Frs jusqu'à moitié de la valeur des objets recelés (article 460 du Code Pénal).

S - O - S -

Un récent article paru dernièrement dans notre presse locale, dressait plutôt un portrait pessimiste de notre association.

Une petite mise au point s'impose donc !

Le bilan financier est positif et permet tous les ans d'organiser un bon nombre de manifestations (consulter notre calendrier), l'ambiance est excellente parmi les membres du bureau, les projets ne manquent pas, nous pouvons organiser encore de nombreuses manifestations sans être à court d'idées.

Mais alors ? diriez-vous !

Voilà, le problème se situe au niveau des bénévoles, nous n'avons plus de bras pour nous aider dans les diverses préparations de nos activités...

Il nous manque des hommes au Comité des Fêtes ! ...

La Fête de la Saint Vincent

La Fête des vigneronns de notre village s'est bien déroulée, le froid était lui aussi au rendez-vous de la place de la Mairie, ou plus de trente personnes costumées ont gravi les marches pour assister à l'office dit par l'abbé Oudinot.

Un défilé en habits traditionnels a égayé cette fête tout au cours de la journée.

L'interprétation des chants des

"Rantouzés" fut très remarquable et appréciée, les petits et les grands vigneronns ont exécuté des danses folkloriques. Après le traditionnel discours du Président de section locale sur la situation économique du vignoble Champenois, l'assemblée fut conviée

au vin d'honneur pour la joie de tous.

Encore un grand merci à M. et Mme Dondelinger pour leur dévouement sans mesure. À l'année prochaine ! ...



La Familles Rurales

Le Centre de Loisirs ouvrira à nouveau cette année, pour les enfants de 4 à 10 ans avec une nouvelle équipe d'animateurs, en juillet du 1^{er} au 26.

Différentes activités seront proposées : sorties piscine, visites de Reims, mini-camp, après-midi poney, activités manuelles etc ...

Les inscriptions pourront se faire à la semaine et une cantine fonctionnera pendant la durée du centre (sauf jours de Pic-Nic).

Pour une meilleure organisation, les inscriptions devront se faire avant le 1^{er} Juin. Une feuille d'inscription sera distribuée en temps voulu.



LE SERVICE EN QUESTION !

Le 22 février, le Président de la République a exposé les raisons pour lesquelles la France devrait procéder à une mutation profonde de son système de défense.

La professionnalisation de l'armée conduit à repenser l'avenir du Service national, qui pourrait prendre des formes nouvelles dans les domaines de la Sécurité, la Solidarité et la Coopération internationale.

Le Chef de l'État a souhaité ouvrir un large débat afin d'associer le plus grand nombre des Français aux orientations qui seront prises dans ce domaine.

La commune paraît devoir être un lieu privilégié de cette consultation.

C'est pourquoi je vous convie à débattre le **14 mai 1996 à 18 h 30 à la Salle Polyvalente.**

C'est un choix de Société important qui nous concerne tous quel que soit l'âge.

ENEZ NOMBREUX.

Marcellin PETIZON nous a quittés le 13 Février 1996 victime d'un accident de la circulation.

Nous ne verrons plus sa frêle silhouette familière parcourir notre village à petits pas, jour après jour un peu plus courbé vers cette terre qu'il a travaillée toute sa vie.

Né en novembre 1916 à BOUVANCOURT, c'est en 1950 qu'il arrive dans notre Commune où il sera ouvrier agricole chez Monsieur E. LEMOINE jusqu'en 1960 et chez Monsieur A. FERY jusqu'en 1979.

Retraité il assumera à mi-temps les fonctions d'employé communal et d'appariteur jusqu'en 1985.

Courageux, aimable, serviable et travailleur "**Marcellin**" était unanimement apprécié.

À son épouse, Marguerite, avec laquelle il formait un couple très uni, nous adressons toute notre sympathie.

Petites Annonces

Je cherche une personne pour garder trois enfants à domicile de 16 h 30 à 19 h 30 et quelques mercredis.

Contactez :
Mme Kauffmann
au 26 36 23 43

Anne LEVY,
14 ans, baby-sitter,
cherche enfants à garder.

Merci de me
contacter au :
26 36 54 48

23ème MARCHE des ÉLUS - 51140 - BRANSCOURT
le jeudi 16 mai 1996 à partir de 8 heures

VENEZ NOMBREUX VOUS INSCRIRE À LA MAIRIE DES MESNEUX